École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne

2023

Retrouvez-nous sur **www.rennes.archi.fr**
ou sur ENSAB - @ENSABRETAGNE et ENSA_BRETAGNE

SOMMAIRE

Édito 2
Notre école : d'hier à demain 4
Une école au cœur de Rennes 6
Quelques chiffres clés 7
Apprendre l'architecture 9
La Licence 11
Le Master 17
Le doctorat 24
Vie professionnelle 25
À l'international 28
Valoriser 29
La recherche 31
Les métiers de l'architecture 32
Nos moyens pour apprendre l'architecture 36
Nos partenariats 39
Diffuser la culture architecturale 41
La vie étudiante 45

ÉDITO

L'ENSAB a fait l'objet d'une évaluation en 2021, tant comme établissement d'enseignement supérieur, que de l'enseignement qui y est délivré.

Dans une seconde étape, les enseignants-chercheurs, professeurs et maîtres de conférence de l'Ecole se sont largement mobilisés pour élaborer un nouveau programme pédagogique pour la période 2022-2027.

Comment former un·e architecte pour les quarante prochaines années, quand les enjeux de demain sont multiples, les pratiques de l'architecture variées, et que l'architecte s'inscrit dans un contexte institutionnel, technique et règlementaire en constante évolution ?

L'enseignement délivré à l'ENSAB vise à apporter aux étudiants des compétences multiples, alliant histoire et théorie de l'architecture, urbanisme et environnement, construction ou encore sociologie, pratiques artistiques et techniques de représentation… Le nouveau programme conforte l'enseignement par le projet, méthode pédagogique spécifique de l'enseignement dans les écoles d'architecture.

Ainsi, les trois années de Licence visent à apporter aux étudiants les compétences et savoirs fondamentaux, jusqu'à la délivrance de la « Licence d'architecture ». Au cours des deux années de Master, les étudiants seront accueillis dans l'un des « domaines d'études » proposés par les enseignants de l'ENSAB et qui en font sa spécificité. Laboratoire d'idées, l'école affirme aussi son ancrage territorial, terrain privilégié d'études en atelier de projet, de recherches et d'expérimentations.

De plus, dès la Licence, les étudiants seront initiés à la recherche. La place de la recherche sera aussi renforcée en Master afin de promouvoir la poursuite d'études en doctorat d'architecture, co-délivré par l'ENSAB et dont les étudiants sont accueillis au sein de son laboratoire de recherche (le GRIEF).

Enfin, le parcours des étudiants admis en double cursus architecte-ingénieur (INSA) est facilité. Les doubles cursus en « Histoire, Théorie et Critique de l'Architecture» (HiTCAr) ou encore en Master « Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière » (MOUI) avec Rennes 2, constituent aussi, avec la formation proposée pour « l'Habilitation à l'exercice de la Maîtrise d'Oeuvre en son Nom Propre » (HMONP), des opportunités facilitant l'insertion professionnelle des Architectes Diplômés d'Etat (ADE).

En développant la finalité professionnalisante des études d'architecture, en poursuivant des partenariats permettant des parcours diversifiés dans l'enseignement supérieur rennais et en intensifiant son ancrage territorial régional dans des pratiques expérimentales, l'ENSAB confirme les spécificités de ses formations et présente aussi une organisation pédagogique favorisant la réussite des étudiant.e.s.

Didier BRIAND

Directeur de l'ENSAB

NOTRE ÉCOLE : D'HIER À DEMAIN

Le 2 octobre 1905, l'École Régionale d'Architecture de Rennes voit le jour, c'est la plus ancienne école d'architecture de province, après celle de Rouen.

Du Palais du Commerce à l'École Municipale des Beaux-arts de Rennes, elle se développe peu à peu pour devenir l'École d'Architecture de Bretagne puis s'installe boulevard de Chézy en 1989.

Les locaux actuels de l'ENSAB, conçus par Patrick Berger (Grand prix national de l'architecture 2004), ont été réalisés en tenant compte du bâtiment ancien (entrepôt de vêtements militaires) donnant sur le boulevard de Chézy et en créant une extension côté rivière. L'ensemble comprend 1 amphithéâtre de 100 places, 1 salle de cours de 90 places, 2 salles de 50 places chacune et une salle des diplômes de 60 places, un centre de documentation, un laboratoire vidéo, un atelier maquettes, un service de reprographie, un atelier de découpe laser et, bien sûr, 10 ateliers dédiés à l'apprentissage de l'architecture.

Notre école devient en 2005 l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB). C'est l'une des 20 écoles nationales supérieures d'architecture françaises sous la tutelle du Ministère de la Culture — partagée avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, chargée de la délivrance :

– du diplôme d'études en architecture (DEEA) conférant grade de Licence

– du diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant grade de Master

Les architectes diplômés d'État peuvent y poursuivre leur formation afin d'obtenir l'Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en leur Nom Propre (HMONP).

Conformément à la mission de service public de l'enseignement supérieur qui lui est confiée, l'ENSAB a notamment pour objet :

- **La formation initiale en architecture à ses différents niveaux**
- **La recherche en architecture et la valorisation de celle-ci**
- **La formation à la recherche et par la recherche**
- **Les formations spécialisées en architecture et dans les domaines relatifs à l'architecture**
- **La formation continue diplômante des professionnels de l'architecture dans le cadre de la promotion sociale**
- **La formation permanente des professionnels de l'architecture**
- **La formation des personnels chargés de l'enseignement de l'architecture**
- **La diffusion, notamment dans le cadre régional, de la culture architecturale, et la sensibilisation des jeunes à l'architecture, notamment en milieu scolaire**
- **L'échange des savoirs et des pratiques au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale, notamment par le développement de programmes de coopération avec des institutions étrangères**

L'ENSAB s'efforce tous les jours, en Bretagne et en dehors de ses frontières, d'assumer ces missions.

Depuis son implantation boulevard de Chézy, l'ENSAB a accueilli plusieurs milliers d'étudiants dont la formation a été marquée, entre autre, par François Seigneur (architecte-plasticien), Bernardo Secchi (architecte), Justino Serralta (architecte urbaniste, artiste, collaborateur de Le Corbusier), Pablo Ortuzar (architecte), André Sauvage (sociologue), Saïd Mouline (architecte-urbaniste), Michel Kagan (architecte), Jacques Ferrier (architecte), Patrick Chavannes (architecte), etc.

UNE ÉCOLE AU CŒUR DE RENNES

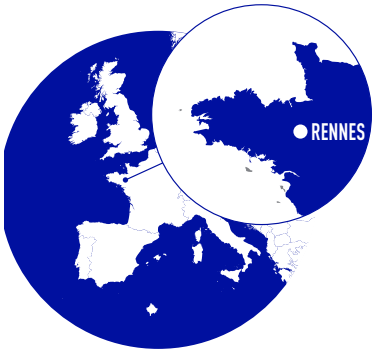

L'ENSAB est implantée au cœur du centre-ville de la 11e plus grande ville de France :

Rennes ! La capitale de la Bretagne, c'est plus de 200 000 habitants, dont 60 000 étudiants, ce qui en fait la 3e ville étudiante de France.

L'école est facilement accessible par les moyens de transport en commun : train, métro, bus et vélo partagé. Elle se situe à 45 minutes de la mer (Saint-Malo) et à 1h27 de Paris avec la nouvelle ligne LGV.

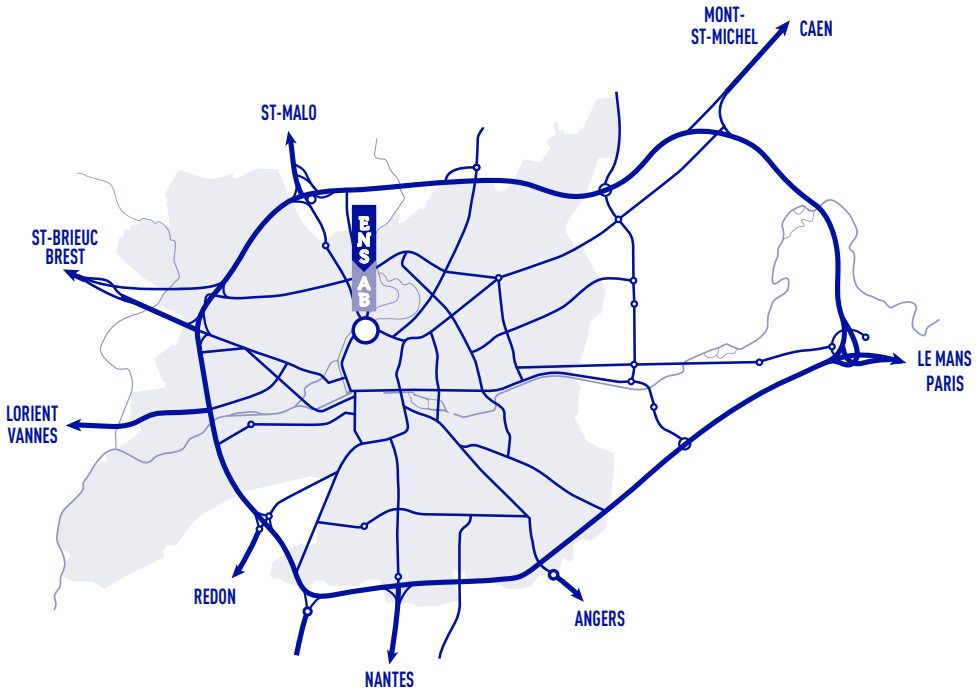

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Au 31/12/2021, l'ENSAB comptabilisait :

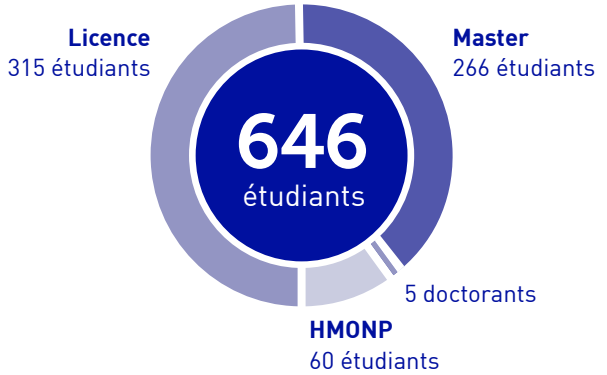

APPRENDRE L'ARCHITECTURE

Le cursus de base est classiquement organisé en un cycle Licence de 3 ans, un cycle Master de 2 ans et un cycle doctoral de 3 ans :

LICENCE (3 ANS)

- en 2022, 81 diplômes d'études en architecture (DEEA), valant grade de Licence d'Études en Architecture, ont été délivrés.
- en 2022-2023, 16 étudiants sont inscrits en double cursus Licence avec l'école d'ingénieurs INSA.

MASTER (2 ANS)

- en 2022-2023, 14 étudiants sont engagés dans un double cursus Master MOUI (Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière).
- en 2022-2023, 6 sont engagés dans une bi-diplomation HiTCAr

DOCTORAT (3 ANS)

- en 2022/2023, 5 étudiants sont engagés dans un Doctorat

FORMATION PROFESSIONNELLE

- en 2022-2023, 50 étudiants sont inscrits en Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP), habilitation nécessaire pour s'inscrire au Conseil de l'Ordre des Architectes.
- en 2022, 54 habilitations ont été accordées.

L'organisation du cursus, identique dans toute l'Europe, facilite la mobilité des étudiants européens, entre disciplines et entre formations professionnelles et générales. Par ailleurs, une éventuelle période de césure permet une interruption d'études à tout moment, pour réaliser un bénévolat, un volontariat (service civique), un stage, un emploi, une formation complémentaire ou un projet d'entrepreneuriat.

– L'ENSAB, comme l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur habilités, est évaluée par le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.
– La formation HMONP conduisant à l'Habilitation de l'architecte diplômé d'état à l'exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre est qualifiée par le Ministère de la Culture.

LA LICENCE

Organisé sur 6 semestres numérotés de 1 à 6, le cycle Licence propose une formation initiale complète conduisant au Diplôme d'Etudes en Architecture (DEEA).

Conformément à l'arrêté de 2005 qui précise les contenus et modalités des études en architecture, les enseignements dispensés permettent à l'étudiant « d'acquérir les bases d'une culture architecturale et de maîtriser le processus de conception du projet architectural selon différentes échelles et différents contextes ».

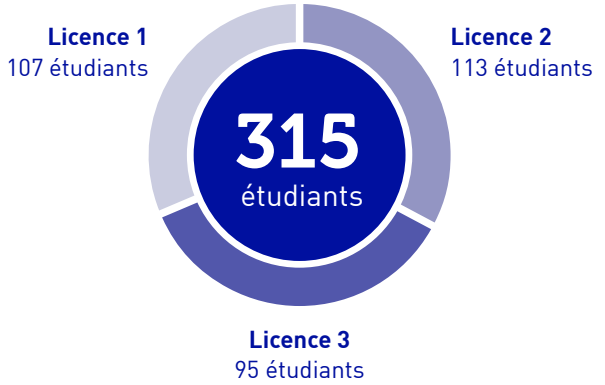

Les effectifs du cycle **Licence** en 2021/2022

LE CYCLE LICENCE
SON DÉROULÉ, SEMESTRE APRÈS SEMESTRE

Chaque semestre de Licence est organisé autour d'une thématique (Echelles, Usages, Habiter, Construction, Existant, Territoires et utopies) et comporte des enseignements partagés entre l'atelier de projet et des enseignements dits de « savoir » (histoire, sciences humaines et sociales, techniques de représentation, ingénierie et construction, anglais, informatique), dispensés sous forme de cours magistraux (CM) ou de Travaux dirigés (TD).

En plus de ces enseignements, chaque semestre prévoit la participation à une semaine d'intensif ou à un voyage d'études. L'étudiant doit en outre effectuer deux stages réglementaires au cours du cycle : un stage dit « ouvrier », d'une durée de 2 semaines ; puis un stage de 4 semaines dit « de première pratique ». Il doit par ailleurs conduire deux travaux personnels au cours de la troisième année : un retour réflexif et prospectif sur son parcours (le « bilan de Licence »), et un premier travail d'initiation à la recherche.

L1 = **Enseignement de projet en atelier** + **Enseignements théoriques pour l'architecture** + **Stage de chantier 15 jours obligatoires**

SEMESTRE 1

- **PROJET D'ARCHITECTURE -** Projet d'architecture, Théorie de l'architecture, Géométrie descriptive et dessin d'architecture
- **CULTURES ARCHITECTURALES ET URBAINES -** Histoire : Panorama de l'architecture, TD HCA-TPCAU 'Les promeneurs'
- **CULTURE DES ARTS ET DE LA REPRESENTATION -** Perception et récit, Intensif : Action dessinée, Informatique,
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES -** Initiation aux matériaux 1, Stage ouvrier, Langues : Anglais
- **Enseignements facultatifs -** Valorisation

SEMESTRE 2

- **PROJET D'ARCHITECTURE -** Théorie de l'architecture, Projet d'architecture, Géométrie descriptive et dessin d'architecture, Voyage France
- **CULTURES ARCHITECTURALES ET URBAINES -** Histoire de l'Antiquité, Histoire du Moyen-Âge, SHS Initiation
- **CULTURES DES ARTS ET DE LA REPRÉSENTATION -** Volume et matière, Informatique
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES -** Initiation aux matériaux 2, TD observation de chantier, Langues : Anglais
- **Enseignements facultatifs -** Renforcement mathématiques (DC INSA), Soutien français

L2 = **Enseignement de projet en atelier** + **Enseignements théoriques pour l'architecture** + **Voyage d'études** + **Stage 4 semaines obligatoires**

SEMESTRE 3

- **PROJET D'ARCHITECTURE -** Projet d'architecture, Théorie de l'architecture, Techniques de représentation, Voyage Europe
- **CULTURES ARCHITECTURALES ET URBAINES -** Histoire : 1500-1750, TD SHS pour l'architecture, Histoire : 1750-1890, SHS CM Habiter
- **CULTURES DES ARTS ET DE LA REPRESENTATION -** Phénomènes et relations, Informatique
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES -** Conception structures 1 (Bases), Langues : Anglais
- **Renforcement mathématiques -** Renforcement mathématiques (DC INSA), Soutien en Français (facultatif)

SEMESTRE 4

- **PROJET D'ARCHITECTURE -** Projet d'architecture, Théorie de l'architecture, Dessin
- **CULTURES ARCHITECTURALES ET URBAINES -** Histoire urbaine XIXème-XXème siècles, Histoire du XXème siècle
- **CULTURES DES ARTS ET DE LA REPRESENTATION -** Présence et évènement, Intensif : Construire le vide, Informatique
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES -** Technologie des enveloppes, Langues : Anglais, Physique du bâtiment,
- **Enseignements facultatifs -** Renforcement mathématiques, Stage de première pratique

L3 = **Enseignement de projet en atelier** + **Enseignements théoriques pour l'architecture** + **Rapport d'études**

SEMESTRE 5

- **PROJET D'ARCHITECTURE -** Projet d'architecture, Théorie de l'architecture, Voyage Relevé, Stage 1ère Pratique
- **CULTURES ARCHITECTURALES ET URBAINES -** Histoire et théorie des doctrines de restauration, CM SHS Espaces publics, Urbanisme
- **CULTURES DES ARTS ET DE LA REPRESENTATION -** Transformation et rencontre, Informatique
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES -** Conception structures 2 (Typologies), Bâti ancien, écologie et bioclimatisme 1, Langues : Anglais (TOEIC)
- **Enseignements facultatifs -** Renforcement mathématiques (DC INSA)

SEMESTRE 6

- **PROJET D'ARCHITECTURE -** Projet d'architecture, Paysage et utopies, TD SHS-VT : Espaces publics
- **RAPPORT D'ETUDES -** Bilan de Licence, Initiation à la recherche
- **CULTURES DES ARTS ET DE LA REPRESENTATION -** Exploration et création, Intensif : Problématique par l'Art, Informatique
- **CULTURES MATERIELLES ET CONSTRUCTIVES -** Conception structures 3 (Complexités), Langues : Anglais, Bâti ancien, écologie et bioclimatisme 2
- **Enseignements facultatifs -** Renforcement mathématiques (DC INSA)

L1 L2 L3 = **DEEA** **Diplôme d'études en architecture valant grade de Licence (DEEA)**

LE MASTER

Le cycle Master est organisé sur 4 semestres numérotés de 7 à 10. Il conduit au Diplôme d'État d'Architecte (DEA) conférant le grade de Master.

Ce cycle permet à l'étudiant de maîtriser :

– une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture

– la conception d'un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux

– la compréhension critique de processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités.

... et de se préparer :

– aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture.

– à la recherche en architecture.

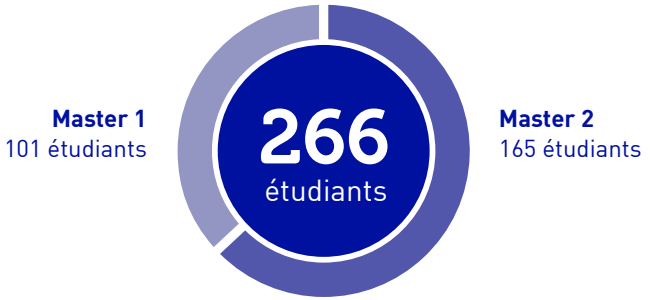

Les effectifs du cycle **Master** en 2021/2022

LE CYCLE MASTER
SON DÉROULÉ, SEMESTRE APRÈS SEMESTRE

M1 = **Atelier de projet** + **Séminaires** + **Enjeux contemporains** + **Voyage d'études**

SEMESTRE 7

- **PROJET D'ARCHITECTURE -** Projet d'architecture, Théorie de l'architecture
- **RECHERCHE ET CULTURE -** Séminaire recherche, Approfondissement
- **ENJEUX CONTEMPORAINS -** Architectes et ingénieurs, Langues : Anglais, Introduction MOUI

SEMESTRE 8

- **PROJET D'ARCHITECTURE -** Projet d'architecture, Théorie de l'architecture
- **RECHERCHE ET CULTURE -** Séminaire recherche, Approfondissement
- **ENJEUX CONTEMPORAINS -** Architectes et ingénieurs, Métiers de l'architecture, Langues : Anglais, Introduction MOUI

M2 = **Atelier de projet** + **Séminaires** + **Enjeux contemporains** + **Mémoire** + **Stage 2 mois obligatoire** + **PFE**

SEMESTRE 9

- **PROJET D'ARCHITECTURE -** Projet d'architecture, Théorie de l'architecture
- **RECHERCHE ET CULTURE -** Séminaire recherche, Approfondissement
- **ENJEUX CONTEMPORAINS -** Droit et économie, Technique et Architecture, Langues : Anglais

SEMESTRE 10

- **PROJET D'ARCHITECTURE -** Projet d'architecture
- **EXERCICE PROFESSIONNEL -** Introduction à la maîtrise d'oeuvre, Stage de formation pratique, Stage facultatif

M1 M2 = **DEA** **Diplôme d'État d'architecte valant grade de Master (DEA)**

Du S7 au S9, les enseignements de Master sont organisés autour de 3 UE :

1/ UE Projet d'architecture : un cours de théorie de tronc commun et un enseignement en atelier mutualisé M1/M2

2/ UE Recherche et culture : le séminaire d'encadrement des mémoires et les approfondissements mutualisés M1/M2

3/ UE Enjeux contemporains : les enseignements de tronc commun

Au S10, l'enseignement de projet se confond avec la préparation du PFE ; une dernière UE de professionnalisation comprend un cours d'initiation à la maîtrise d'œuvre et le stage dit « de formation pratique », d'une durée minimale de 8 semaines.

Le séminaire d'encadrement des mémoires, les ateliers de projet et les approfondissements sont organisés au sein de 4 domaines d'étude (DE), intitulés : Hybridations ; Instrumenter ; Transitions ; Traversées. Chacun propose, en début d'année, un voyage commun à ses groupes d'atelier, afin de créer une culture commune au DE.

A partir du S8, l'étudiant a la possibilité de suivre un atelier en dehors de son DE, sous réserve que les équilibres entre DE soient préservés. Pour les approfondissements, l'inscription est libre, dans la limite des places disponibles.

LES DOUBLES CURSUS EN MASTER

L'ENSAB a signé plusieurs partenariats avec des établissements de l'enseignement supérieur rennais, qui lui permettent d'offrir aux étudiants qui le souhaitent des formations conjointes entre deux établissements, pouvant donner lieu à la délivrance de deux diplômes distincts et complémentaires.

ARCHITECTE INGÉNIEUR

L'ENSAB, en association avec l'INSA de Rennes, propose une formation architecte-ingénieur ou ingénieur-architecte. Cette formation de 7 ans forme des professionnels capables de répondre à la fois aux problématiques techniques et esthétiques.
Ce double cursus demande de solides aptitudes et un fort investissement, mais garantit à l'étudiant une double culture très prisée sur le marché du travail.

La convention entre l'ENSA Bretagne et l'INSA de Rennes, signée en 2013, entend assurer une complémentarité des enseignements respectifs de chaque établissement, et de permettre à des étudiants en architecture ou en ingénierie de préparer pendant la durée de leur cursus initial d'architecte ou d'ingénieur l'entrée dans l'école partenaire, en Master 1 à l'ENSA Bretagne (après obtention de leur Master d'ingénieur en génie civil) et en 4 GCU (Génie civil et urbain) à l'INSA (après obtention de leur Master en architecture), pour obtenir en deux ans un second diplôme.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

- Architecte/Ingénieur : Les étudiants de L1 intéressés par le double cursus doivent participer à un test de mathématiques en fin de 1er semestre. Seuls les candidats obtenant une note supérieure à 14/20 sont retenus pour la deuxième phase de sélection.

Les candidats doivent ensuite présenter un dossier composé d'une lettre de motivation et de leur dossier scolaire (bulletins de notes de Terminale, relevé de notes du Bac, notes du premier semestre de Licence). Ce dossier est analysé par le comité de pilotage, qui sélectionne les dix meilleurs dossiers.
Les candidats retenus suivent des cours de renforcement en mathématiques durant le deuxième semestre, afin de les préparer au mieux à leur entrée dans le double-cursus.

- Ingénieur/Architecte : Les élèves-ingénieurs de la spécialité Génie Civil et Urbain de l'INSA Rennes doivent présenter un dossier, avec lettre de motivation, permettant d'apprécier leur niveau et leurs aptitudes dans les disciplines de l'architecture.
Une commission se réunit en juillet de chaque année afin de sélectionner les candidats en vue de leur intégration dans le dispositif pédagogique du double-diplôme Ingénieur-Architecte. Il se prononce sur l'admission des candidats, après examen du dossier d'inscription et entretien individuel.

DOUBLE CURSUS HISTOIRE, THÉORIES, CRITIQUE DE L'ARCHITECTURE (HiTCAr)

Le Master Histoire de l'art de l'université Rennes 2 propose en 2e année de Master un parcours en histoire de l'architecture, intitulé HiTCAr, ouvert à tout étudiant titulaire d'un Master 1 en Histoire de l'art ou d'une autre mention (Droit, Sciences politiques, Humanités, Histoire, Géographie et Aménagement, Arts plastiques), aux diplômés de l'École du Louvre, d'une École d'art ou aux Architectes diplômés d'État.

Depuis 2017, une possibilité de bi-diplomation entre l'université Rennes 2 et l'ENSA Bretagne est offerte aux élèves architectes à leur entrée en Master.

Fondé sur la complémentarité des compétences et approches pédagogiques du Département d'Histoire de l'art et Archéologie de l'université Rennes 2 et de l'ENSA Bretagne, ce double cursus permet aux élèves architectes d'être titulaires à la fois d'un diplôme d'architecte et d'un Master en Histoire de l'art en 5 semestres.

Au-delà de l'histoire des édifices et des ensembles urbains, des projets et dessins architecturaux, de l'histoire des patrimoines, qui tiennent une place importante dans la formation, la particularité du parcours HiTCAr dans le paysage national des Masters de recherche en histoire de l'architecture est de porter un intérêt particulier à l'histoire des représentations, des discours et des théories architecturales.

Adossé aux axes de recherche de l'équipe d'accueil Unité de Recherche Histoire et Critique des Arts, de l'équipe du GRIEF de l'ENSAB et au GIS Archives de la critique d'art, le parcours a comme domaine de spécialité privilégié l'histoire de la critique architecturale, de la publication et des expositions, ainsi que dans l'historiographie de l'architecture. Il aborde en outre un vaste spectre de questions, grâce à un éventail de cours au choix des étudiants : médiatisation et communication de l'architecture, histoire des théories architecturales (18e-21e siècles), histoire critique de la norme, acteurs du champ architectural.

DOUBLE CURSUS MAÎTRISE D'OUVRAGE URBAINE ET IMMOBILIÈRE (MOUI)

Le double cursus MOUI est proposé aux élèves architectes à l'entrée en Master. Il s'inscrit dans le cadre du Master Urbanisme et Aménagement, parcours Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière de l'Université Rennes 2, en partenariat avec l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR).

Il vise à former des professionnels capables de rendre opératoires les orientations de la maîtrise d'ouvrage. Il enseigne la maîtrise de la globalité d'un projet d'aménagement depuis sa conception jusqu'à sa réalisation opérationnelle. La pluralité des apports pédagogiques permet de former les étudiants à cette activité complexe de gestion et de conduite du projet, faisant appel à des compétences multiples, sociales, techniques, architecturales... Les étudiants développent des compétences en matière de montage d'opérations urbaines et immobilières, à travers l'acquisition d'un ensemble de connaissances financières, juridiques, administratives et sociales, mais aussi à travers la construction d'une solide culture urbaine. Ces connaissances permettent aux étudiants formés de gérer l'action de l'ensemble des intervenants impliqués dans les opérations urbaines et immobilières, décideurs politiques, aménageurs, promoteurs publics ou privés, administrations, associations, citoyens, etc.

L'enseignement dispensé vise plusieurs cibles de connaissances :
– analyse de la commande politique et des attentes sociales
– maîtrise d'outils et de savoirs réglementaires
– programmation urbaine et immobilière
– concertation avec les usagers
– études de faisabilité
– coordination technique et financière

L'origine pluridisciplinaire des étudiants du parcours MOUI de Rennes 2 (géographie, aménagement et urbanisme, sociologie, science politique, architecture, droit, économie, ingénierie) participe à la mise en commun et au partage de l'ensemble des savoirs nécessaires à la fabrique des espaces.

La pédagogie s'appuie sur la dynamique de travail d'équipe qui se concrétise, entre autres, dans les ateliers de projet urbain et le stage de six mois en situation d'intégration professionnelle.

La structure et le contenu de ce parcours ont été établis en respectant les principes arrêtés par la Charte de l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU), charte reconnue par le Ministère de l'Aménagement du Territoire, les organisations professionnelles de l'Urbanisme et de l'Aménagement ainsi que l'Association Européenne des Formations en Urbanisme (AESOP).

LES PARCOURS APPROCHES CRÉATIVES DE L'ESPACE PUBLIC (EUR-CAPS)

L'école européenne universitaire de recherche CAPS, par un partenariat entre le CNRS, Rennes 2, l'ENSAB et l'EESAB, propose aux étudiants de Master de l'ENSAB qui le souhaitent de suivre des modules d'enseignement parmi une liste de possibilités, en plus, ou en remplacement d'enseignements de l'ENSAB.

A l'ENSAB, plusieurs types d'enseignements sont labellisés CAPS et permettent à l'étudiant en architecture qui le souhaite de valider 3 types de parcours distincts :

Parcours diversifié : un approfondissement peut être remplacé par un module de la maquette CAPS, sans droits d'inscription supplémentaires.

Supplément au diplôme : 30 à 60 ECTS. L'acquisition de ces ECTS suppose le rattachement au domaine d'étude "Hybridations" (séminaire de recherche avec co-encadrement Rennes 2, ateliers de projet S7, S9 et PFE au sein du DE). L'étudiant ne doit s'acquitter d'aucun frais d'inscription supplémentaire.

Double cursus : si l'étudiant valide 60 ECTS par des enseignements labellisés CAPS, il peut avoir accès à une année de Master complémentaire pour obtenir le Master ACEP de Rennes 2. Il s'acquitte alors, pour cette seule dernière année, de frais d'inscription auprès de Rennes 2.

<u>L'accueil des étudiants CAPS de Rennes 2 et de l'EESAB</u>

Dans le cadre de la convention signée avec Rennes 2 et l'EESAB, les étudiants de Rennes 2 ou de l'EESAB qui le souhaitent peuvent également, dans la limite des places disponibles, participer aux enseignements de Master de l'ENSAB inscrits dans la maquette CAPS, sans avoir à s'acquitter de frais d'inscription complémentaires.

Ces étudiants bénéficient également des services de l'ENSAB, au même titre que les autres étudiants, et en particulier d'un accès libre au centre de documentation.

Référent pédagogique du parcours : dominique.jezequellou@rennes.archi.fr

LE DOCTORAT EN ARCHITECTURE

DOCTORAT — 3E CYCLE

Pour postuler à une formation doctorale en architecture, le candidat doit être titulaire d'un diplôme national de Master ou d'un autre diplôme conférant le grade de Master, à l'issue d'un parcours de formation établissant son aptitude à la recherche.

Le doctorat repose sur un projet de recherche original et formateur dans le champ de l'architecture, qui doit permettre au candidat de devenir un expert international dans sa thématique scientifique.

Le doctorat est une expérience professionnelle de recherche, qui permet l'obtention d'un diplôme de niveau BAC+8, reconnu à l'international. Le doctorat s'effectue en trois années, durant lesquelles le doctorant conduit des travaux de recherche sur un sujet en particulier et sous la responsabilité d'un directeur de thèse (Habilité à Diriger des Recherches).

Le cursus se termine par la soutenance de thèse du doctorant, qui lui permet d'acquérir le grade de docteur.

À l'ENSAB, les doctorants sont accueillis au sein de l'équipe d'accueil GRIEF (Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes) - EA 7465 qui fait partie de l'école doctorale : « Arts Lettres Langues Bretagne » (ALL) et de l'école Espaces, Sociétés, Civilisations Société Temps Territoires (ESC). Selon certaines conditions, des thèses peuvent être labellisées « Thèse Recherche Création » (ED ALL) ou être inscrites dans le cadre partenarial de « l'Université Européenne de Recherche » (EUR CAPS) sur les approches créatives de l'espace public.

VIE PROFESSIONNELLE

L'HMONP

La formation à l'Habilitation de l'architecte diplômé d'État (ADE) à l'exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP) porte spécifiquement sur les responsabilités et compétences professionnelles qui se rattachent à cet exercice. Elle a pour vocation de permettre à l'ADE d'endosser la responsabilité de l'architecte telle qu'elle est prévue par la loi du 3 janvier 1977 et par l'ensemble des dispositions juridiques organisant l'exercice de la profession. La responsabilité de l'architecte maître d'œuvre est multiple et elle se manifeste sur divers plans : économique, social, culturel, environnemental, juridique, éthique. Se préparer à l'exercice de cette responsabilité nécessite l'acquisition, l'approfondissement et l'actualisation des connaissances juridiques et techniques liées à la profession ainsi qu'aux domaines de l'économie du projet et de la réglementation de la construction. La formation à l'HMONP porte essentiellement sur les méthodes d'organisation et de gestion d'une structure et des projets. Elle concerne aussi bien les relations entre les divers acteurs que la connaissance des procédures.

60 étudiants

20 enseignants de l'ENSAB encadrants

35 intervenants professionnels

Promotion 2021/2022

90 % de réussite

Provenance des étudiants :
– 7 inscrits diplômés de 2020 + 53 inscrits ayant plus d'un an d'expérience professionnelle en agence d'architecture.
Origine des inscrits : 12 écoles françaises dispensant des études d'architecture (Bordeaux, Bretagne, Grenoble, Lille, Lyon, Nantes, Normandie, Paris-la-Villette, Paris-Malaquais, Paris-Marne-la Vallée, Strasbourg, Versailles).

RÉSULTATS DE JURYS HMONP
de la formation de l'année universitaire 2021-2022 :

Sur les 60 ADE inscrits en formation, 56 se sont présentés aux jurys de soutenance du 01 au 08/09/2022 après validation de leur formation théorique et transmission d'un mémoire professionnel :

– 54 habilitations accordées (48 habilitations après jurys de septembre 2021 + 4 habilitations après transmission d'un mémoire complémentaire sous 1 mois)

– 6 habilitations non accordées (2 ADE non habilités + 4 ADE non présentés en soutenance).

Soit 90% de réussite à l'habilitation.

L'HMONP représente 150 heures de formation théorique organisées en alternance : quatre sessions d'une semaine et six mois minimum de mise en situation professionnelle en structure d'accueil.

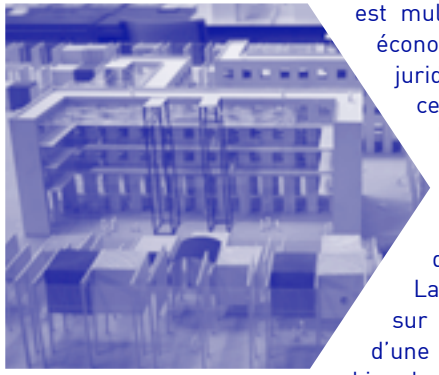

La responsabilité de l'architecte maître d'œuvre est multiple. Elle se manifeste sur divers plans : économique, social, culturel, environnemental, juridique, éthique. Se préparer à l'exercice de cette responsabilité nécessite l'acquisition, l'approfondissement et l'actualisation des connaissances juridiques et techniques liées à la profession ainsi qu'aux domaines de l'économie du projet et de la réglementation de la construction.

La formation à l'HMONP porte essentiellement sur les méthodes d'organisation et de gestion d'une structure et des projets. Elle concerne aussi bien les relations entre les divers acteurs que la connaissance des procédures.

Taux d'insertion professionnelle :

Enquête de l'Observatoire de l'insertion professionnelle de la formation HMONP - ENSAB 2020/2021 (6 mois après l'habilitation) :
- 91% sont en poste, 66% sont en CDI
- 69 % des diplômés travaillent au sein de la même structure que celle dans laquelle ils ont réalisé leur Mise en situation professionnelle.
Pour ceux qui exercent dans une autre structure, 67% ont trouvé un emploi moins de 3 mois après leur soutenance.

→ Enquête d'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur de la Culture (2016).

96 %
de
réussite

LES FORMATIONS PERMANENTES

L'ENSAB propose et réalise des actions de formation destinées aux architectes praticiens diplômés d'État et DPLG/HMONP en collaboration avec le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Bretagne, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et les organismes de formation partenaires de la mutualisation de l'offre de formation en région.

L'offre en développement vise à proposer des actions de formation professionnelle continue de niveau 1 (bac+ 5 et plus) dans des domaines spécifiques à l'architecture mais aussi à créer des passerelles et des objets communs autour de travaux de recherches scientifiques en architecture, en lien avec son service de Recherche et ses partenaires de l'enseignement supérieur selon une approche de transfert d'expertise vers le monde professionnel.

Les informations concernant l'inscription aux formations et à l'HMONP sont accessibles sur le site Internet de l'ENSAB ou en contactant le service Unité de Vie Professionnelle : 02 99 29 68 31
ou hmonp.ensab@rennes.archi.fr

En 2021, 4 sessions de formation continue « Objectif Terre » ont été dispensées : du 25/01 au 29/01/2021 à Nantes, du 01/02 au 05/02/2021 à Saint-Juvat, du 28/06 au 02/07/2021 à Nantes et du 05/07 au 09/07/2021 à Saint-Juvat.

En 2022, il y a eu 2 sessions "Objectif Terre Phase 1 Initiation" du 07/02 au 11/02/2022 à l'ENSAB (Rennes) puis du 26/09 au 30/09/2022 à l'Université Gustave Eiffel (Bouguenais).

La phase 2 "Perfectionnement" de la formation "Objectif Terre" a été lancée en 2022 avec 3 modules : Projet neuf (2j à Bouguenais), Visites d'opérations (1j) et Restauration du bâti en terre (2j à Saint-Juvat). Ces 3 modules indépendants se sont déroulés du 21 au 25/11/2022.

À L'INTERNATIONAL / LES MOBILITES

Le réseau des établissements partenaires de l'ENSAB comprend actuellement 27 établissements européens et 10 établissements d'autres continents.

Ce réseau permet des mobilités à l'étranger principalement en M1, mais également en L3 et M2. Elles durent de préférence une année universitaire complète pour permettre une meilleure imprégnation de la culture du pays choisi.

La commission internationale examine les demandes de mobilité et procède à un classement des candidatures selon 5 critères :

- Qualité du relevé de notes
- Qualité de la lettre de motivation
- Pertinence du choix des cours envisagés
- Savoir-être du candidat
- Engagement du candidat dans la vie de l'établissement

et selon le nombre de places disponibles dans chaque établissement d'accueil. Ce nombre varie de 1 à 3 selon les établissements.

Des aides à la mobilité sont susceptibles d'être versées aux étudiants sélectionnés, sous certaines conditions.

En 2021-2022, 45 étudiants ont effectué leur mobilité en Europe dans le cadre du programme Erasmus+, 2 étudiants ont pu effectuer une mobilité dans un établissement partenaire extra-européen, malgré la crise sanitaire toujours présente.

Les partenaires de l'ENSAB sont majoritairement européens (27 établissements) : Allemagne, Belgique, Bulgarie, Espagne, Finlande, Grèce, Hongrie, Italie, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni.

En outre, 10 conventions d'échanges existent entre l'ENSAB et des établissements partenaires situés hors Europe, tels que l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Chine, le Maroc et le Mexique.

En 2021-2022, l'ENSAB a pu accueillir 8 étudiants en mobilité entrante, malgré les effets toujours présents de la crise sanitaire.

VALORISER

Chaque année de nombreux projets d'enseignements s'inscrivent sur des territoires avec lesquels l'école entretient des partenariats. Ce travail In Situ permet aux étudiants de se confronter aux réalités du terrain et de valoriser leurs travaux auprès des élus, notamment. Cette première approche se concrétise par la suite avec la participation à des prix et concours, nationaux et internationaux, comme :

LE PRIX JEUNES TALENTS EN ARCHITECTURE

Le Prix jeunes talents en architecture, créé en 2010 en partenariat avec la Ville de Rennes, constitue un maillon essentiel de la politique rennaise pour favoriser l'émergence de jeunes architectes sur le territoire. La valorisation des travaux de fin d'études des étudiants de l'ENSAB vise à leur offrir une première reconnaissance, avant leur entrée dans le monde professionnel. Le jury est composé d'élus de la Ville, d'architectes et d'enseignants et de professionnels.

→ Palmarès du Prix Jeunes Talents en Architecture 2022

Félicitations aux 4 projets primés le 18 octobre 2022

1er prix : Carla Plouidy et Andréa Schöner avec ARCHI'PELLE, scénarios pour un hameau, Saint-Gravé, Morbihan
Direction d'étude : Loïc Daubas – Gaël Huitorel – Marion Faunières – Sébastien Penfornis

2ème prix : Margot Cordier avec PONT-AVET, reconversion de l'usine d'eau potable, Pleurtuit, Ille-et-Vilaine et Beaussais sur Mer, Côtes-d'Armor
Direction d'étude : Erwan De Bonduwe – Rozenn Kervella – Miquel Peiro

3ème prix ex aequo : Maeva Diopus'kin et Anaëlle Fraboulet avec RE-VEILLE EN FRICHES, reconversion de la fonderie, Port-Brillet, Mayenne.
Direction d'étude : Anne Bondon-Pierre-Antoine Chabriac-Vincent Jouve – Julie Lafortune

Clémentine Corbihan et Agathe Lecomte avec AUTEL SYNERGIA, une fiction de la fête, rue et place Saint-Michel, Rennes, Ille-et-Vilaine.
Direction d'étude : Can Onaner – Églantine Bigot-Doll – Mathieu Le Barzic

FÉLICITATIONS À

→ Marine TIREL en double cursus ENSAB/MOUI et Marjorie PEIGNARD en UR2 AUDIT (diplômée 2021 de l'ENSAB) avec leur projet LIAMMTRAM récompensé au Workshop IAUR 2022 sur les «Mobilités dans l'agglomération rennaise et l'Est breton, à travers l'entrée du ferroviaire». La station LIAMMTRAM Chantepie-Poterie en 2040 : Au sein du tout nouveau quartier de la porte des Loges aux Logettes s'installe la gare de Chantepie-Poterie, située au sein de l'ancienne zone commerciale en désuétude depuis les années 2020. Cette zone regroupe aujourd'hui bureaux, logements et commerces, c'est ce nouveau quartier issu de longues réflexions qui a permis de créer une extension du noyau urbain rennais. Des bâtiments poussent depuis plus de 10 ans, des immeubles passifs accueillent une population mixte aux portes de Rennes. L'enjeu de la mobilité avait donc été anticipé avec le lancement des travaux sur la ligne.

→ Camille JAN, Rozenn JAN & Jean SEVRAY, lauréats du Prix Régional Bretagne 2022 du concours !MPACT. Le projet TREIZH (Île-d'Arz - Morbihan 56) de Camille JAN, Rozenn JAN & Jean SEVRAY. Un Projet de Fin d'Études sur le sujet de l'autonomie insulaire de l'Île-d'Arz dans le Golfe du Morbihan. TREIZH vient répondre aux besoins des insulaires pour parvenir à une autonomie annuelle plus régulée valorisant le territoire et ses ressources locales. Au-delà d'un projet architectural, TREIZH, réinterroge la vie sur l'île : Comment poursuivre le dynamisme de l'Île-d'Arz tout en apportant une meilleure autonomie aux Iledarais(es) ? TREIZH, s'initie autour de trois pôles : agricole, céréalier et scolaire et transforme les ressources locales grâce aux savoir-faire d'agriculteurs, de paysans micro-brasseurs et de paysans boulangers.

→ Raed Gazzah, étudiant de l'ENSAB, dont le projet s›est classé parmi les sélectionnés au concours international « Shortlisted projects », concours annuel d'architecture, dont le thème portait sur le mémorial de la dernière bombe nucléaire.

LA RECHERCHE

En architecture comme dans les autres disciplines de l'enseignement supérieur, formation et recherche sont indissociables.

Aujourd'hui, la question centrale est de savoir comment mettre le projet architectural et les activités de production au cœur des questions scientifiques de l'architecture.

Dans cet objectif, notre école entend fédérer tous ses chercheurs, quels que soient leurs champs d'intérêt, dans le laboratoire de recherche - GRIEF (Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes), équipe d'accueil 7465, habilitée par le Bureau de la Recherche Architecturale, Urbaine et Paysagère (BRAUP) et évaluée par le Haut Conseil de l'évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES).

Le GRIEF est composé de vingt-trois chercheurs (dont cinq doctorants) qui développent leurs travaux au sein de deux groupes thématiques : « Conception, formes, pratiques » et « Architecture bas carbone ».
Par ailleurs, des enseignants et chercheurs impliqués dans des projets de recherche-action sont également épaulés pour l'engagement de partenariats et la valorisation de leurs travaux.

Le GRIEF EA 7465 accompagne les doctorants dans leurs travaux de recherche, en association avec l'école doctorale Arts Lettres Langues Bretagne (ALL) et l'école Espaces, Sociétés, Civilisations Société Temps Territoires (ESC). Cette offre pédagogique assure la continuité entre le parcours Licence-Master et le Doctorat en impulsant des travaux centrés sur la pratique architecturale, en parallèle d'autres travaux interdisciplinaires.

LES MÉTIERS DE L'ARCHITECTURE

Un architecte peut intervenir dans les domaines suivants : la conception et la réalisation de bâtiments, la gestion et le suivi de chantiers, l'entretien, la réhabilitation, la transformation et l'agrandissement des bâtiments, la sécurité des constructions, la décoration intérieure ou extérieure d'un bâtiment, la conservation et la restauration des monuments historiques, le paysage, l'urbanisme, le design, l'infographie et les nouveaux médias, mais aussi dans : la programmation et le montage d'opérations, la conception et l'aménagement d'espaces publics, les études d'impact et environnementales, le conseil aux collectivités territoriales, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage privée, l'expertise auprès des tribunaux, la scénographie, l'architecture navale, les métiers de l'organisation et de la communication.

Documentation sur la profession :

Le site du réseau des activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme : www.ramau.archi.fr

Accès à la profession, conditions d'exercice, questions sociales et fiscales, dévolution des commandes, informations et documents à télécharger (contrats types, convention collective..) : www.architectes.org

L'observatoire de la profession d'architecte 2020 : https://www.architectes.org/sites/default/files/atoms/files/2020-12-09-archigraphie-2020-web.pdf

La MIQCP, Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques : La MIQCP apporte sous la forme des fiches pratiques » Médiations » les réponses aux questions les plus fréquemment posées. Elles portent sur l'application de la loi MOP, sur les procédures de choix de la maîtrise d'œuvre, sur les contrats de maîtrise d'œuvre et les études de programmation - www.miqcp.gouv.fr

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les titulaires du diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence (DEEA) ont vocation à être employés par des agences d'architecture, d'urbanisme, d'architecture intérieure ou de design, des bureaux d'études et d'ingénierie, des entreprises du bâtiment et de travaux publics, des sociétés d'aménagement, la mode ou encore l'ingénierie culturelle.

Le diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant le grade de Master permet d'accéder, outre la conception, à toutes les fonctions de conseil, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, d'études techniques, d'urbanisme et d'aménagement en qualité de salarié. Ils peuvent également devenir agents publics de l'État ou des collectivités territoriales, pratiquer l'architecture d'intérieure, ou exercer des missions de conseil pour le compte de l'État, de particuliers ou de collectivités territoriales.

Et plus encore : les architectes étant formés à la démarche de projet, au rapport entre forme et matière, ils interviennent dans la conception de produits, dans la mise en scène, la mode, le design, la scénographie et dans l'art en général.

ARCHITECTE MAÎTRE D'ŒUVRE

Le terme de maître d'œuvre (parfois abrégé MOE ou MŒ) est le pendant du maître d'ouvrage qui désigne le commanditaire des travaux, propriétaire d'un terrain et porteur d'un projet de bâtiment qui s'associe les services du maître d'œuvre dont il est le client, le plus souvent un cabinet d'architectes en charge de la conception et de la construction. Le maître d'œuvre est en charge de la construction du bâtiment selon les plans.

Le maître d'œuvre est le chef de projet de construction. Le maître d'œuvre intervient lors de différentes phases du projet architectural :

- lors de la conception, il planifie les travaux et les interventions des différentes entreprises
- pendant le chantier, il dirige la construction ou la rénovation du bâtiment
- à la réception et clôture des travaux, il s'assure de la finition et de la qualité de l'ensemble avec le maître d'ouvrage.

Le maître d'œuvre apporte une solution technique dans la conception et une expertise en gestion de projet durant la construction pour satisfaire les contraintes financières et les délais du maître d'ouvrage.

Après accord du maître d'ouvrage sur les détails du projet proposé, le maître d'œuvre définit le cahier des charges et conseille la sélection par le maître d'ouvrage des entreprises intervenant sur le chantier sur des critères matériels et financiers convenus au préalable.

Durant la construction, le maître d'œuvre est responsable de l'exécution des travaux et du suivi du chantier lors des étapes de la

réalisation du projet de bâtiment, ainsi que du respect des normes de qualité par les différentes entreprises intervenant dans les budgets et délais prévus par le cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

ARCHITECTE MAÎTRE D'ŒUVRE MAIS PAS SEULEMENT ...

ARCHITECTE-CONSEIL

Les architectes-conseils sont des praticiens du secteur privé qui interviennent pour le compte de l'État et pour celui des collectivités territoriales sur la base de missions de mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de l'urbanisme, de l'architecture, de l'aménagement du territoire et de la politique de la ville. Leur mission, bien que ponctuelle, a pour objectif de promouvoir un environnement de qualité en particulier dans le domaine du logement et des constructions publiques et de participer à la diffusion de la culture architecturale et urbaine.

Les architectes-conseillers des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) informent, conseillent les particuliers et les collectivités et assurent la promotion de la qualité de l'architecture et de son environnement. Il y a des CAUE dans 89 départements. Ils prennent la forme d'associations avec une mission de service public. Leur conseil d'administration est composé à parité de représentants de l'État, de collectivités territoriales et de personnes qualifiées représentant la profession.

Les architectes urbanistes de l'État sont des fonctionnaires qui contribuent à la mise en œuvre des politiques publiques visant à la promotion de la qualité du cadre de vie. Ils exercent des fonctions dans le domaine de l'architecture, l'urbanisme, la construction, l'aménagement du territoire, l'environnement et le patrimoine, généralement dans des services déconcentrés de l'État ou dans des services d'administration centrale. Cette formation est assurée conjointement par l'École des Ponts Paris Tech et l'École de Chaillot (département formation de la Cité de l'architecture et du patrimoine). Les architectes de l'option « Patrimoine » peuvent exercer en tant qu'architectes des bâtiments de France (ABF).

Les architectes dans les collectivités territoriales exercent leurs fonctions dans les domaines de l'ingénierie, de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement rural ou urbain, de l'environnement, de l'informatique ou tout autre domaine à caractère scientifique

ou technique entrant dans les compétences d'une collectivité territoriale. Ils sont recrutés par concours.

ARCHITECTE D'INTÉRIEUR

L'architecte d'intérieur intervient dans le champ de l'aménagement et de l'équipement des espaces, des constructions et des vitrines commerciales pour lesquelles il exerce des missions de conception.

ARCHITECTE SCÉNOGRAPHE

Le rôle des architectes scénographes concerne tout ce qui se rapporte au domaine culturel : salles de spectacles, bibliothèques, musées, éducation, salles de sport, etc. Leur mission est d'harmoniser le fond et la forme. La scénographie dans un équipement culturel est un élément fondamental pour la vie du bâtiment.
Au-delà de l'aspect esthétique et architectural du lieu, ce sont les aspects fonctionnels et pratiques qui font la réussite de la construction : la scénographie prend tout son sens. Cela implique aussi bien la sélection des équipements techniques et la définition des volumes que le choix des couleurs et des formes.

ARCHITECTE ENSEIGNANT-CHERCHEUR

Les enseignants dispensent des cours et travaux dirigés. Ils effectuent des travaux de recherche. Ils concourent à l'accomplissement de missions d'encadrement, de conseil et d'orientation des étudiants, de contrôle des connaissances et assurent la production de documents pédagogiques, la participation aux jurys et au fonctionnement des conseils, aux commissions et comités dont ils sont membres.

ARCHITECTE DU PATRIMOINE

L'architecte en chef des monuments historiques participe en tant que conseil, à l'exercice du pouvoir de contrôle de l'État : il fait des propositions ou donne son avis en vue de la protection des immeubles, il participe à la surveillance des immeubles classés ou inscrits, il peut proposer toute mesure pour leur bonne conservation, il donne un avis préalable aux projets de travaux pour les immeubles classés, il est compétent pour veiller à la conformité des travaux et peut faire des propositions pour la mise en valeur des immeubles protégés.
Il assure la maîtrise d'œuvre des travaux de restauration sur les monuments historiques classés.

NOS MOYENS POUR APPRENDRE L'ARCHITECTURE

En architecture, un projet commence par un concept, un dessin, une maquette, une projection de l'idée ! Pour cela, il existe plusieurs services à l'ENSAB qui guident l'étudiant jusqu'à la finalité du projet.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Le centre de documentation se veut être un lien privilégié entre les enseignements donnés et les travaux de recherche demandés. Il permet aux étudiants de trouver sur place l'essentiel des documents nécessaires à leurs études : plus de 20 000 ouvrages, une centaine de titres de périodiques français et étrangers, des travaux d'étudiants (en cours de numérisation), des bases de données documentaires (Avery index, Art & Architecture complete, Kheox, Innovathèque, Encyclopædia Universalis), un fonds ancien, un fonds audiovisuel, des dossiers de presse, etc. Le fonds est en libre accès pour les livres et revues, en accès indirect pour les autres types de documents.

Ce fonds spécialisé est un pôle de référence régional dans les domaines de l'architecture, de la construction, de l'urbanisme, de l'habitat et du paysage.

Destiné en priorité aux étudiants et enseignants de l'ENSAB, le centre de documentation est également accessible à d'autres publics sous certaines conditions.

La recherche documentaire se fait à partir d'ArchiRès, portail documentaire francophone des bibliothèques des écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) du ministère de la Culture : https://www .archires.archi.fr. Depuis mars 2022, ce portail donne accès aux étudiants, enseignants et administratifs de l'ENSA Bretagne à une plateforme de vidéos à la demande Arte Campus et à une plateforme de ebooks communes à toutes les ENSA riche de plus de 200 ouvrages.

Une initiation à la recherche documentaire est proposée aux étudiants dès leur première année d'études suivie d'autres formations de méthodologie à la recherche en collaboration avec des enseignants tout au long de leurs études.

Contact : documentation@rennes.archi.fr

L'ATELIER MAQUETTES

L'atelier maquettes est un lieu d'expérimentation, de conception, de modélisation. C'est ici que les étudiants conçoivent leur projet en lien avec leur cursus en abordant les volumes, les assemblages et les matériaux. Encadrés par une équipe de professionnels les étudiants disposent de machines-outils et de matériels électroportatifs pour travailler le bois, le métal et autres matériaux.

DÉCOUPE LASER

La découpe laser permet, à partir d'un fichier numérique, de découper des motifs précis dans des panneaux de bois, de carton, de papier, tissus, acrylique transparents, caoutchouc naturel, etc.

RESSOURCES INFORMATIQUES

Un parc informatique important et performant permet aux étudiants de travailler sur site grâce à des logiciels professionnels enseignés dans l'école (plans, imagerie 3D, PAO, etc).
Des scanners (jusqu'au A0), et des imprimantes, copieurs et traceurs de haute qualité sont à disposition pour réaliser, sur place, des sorties papier à moindre coût.
Les étudiants disposent d'un espace de stockage personnel, du Wifi et d'une carte pour libérer des impressions.

MONITEURS

Des moniteurs informatiques sont présents dans l'école pour assister les étudiants sur les logiciels, les impressions grand format ainsi que sur l'utilisation de la découpeuse laser.
L'Association l'Appoint permet aux étudiants d'acquérir du matériel bon marché.

LE LABORATOIRE AUDIOVISUEL

Le laboratoire audiovisuel a pour objectif d'accompagner les étudiants dans leurs projets photo, vidéo ou son, outils indispensables et incontournables notamment dans le monde professionnel.

- Il est équipé de stations de travail puissantes leur permettant d'effectuer des retouches d'image et de son, du montage et des éditions professionnelles.

- Deux espaces dédiés avec éclairage modulable leur permettent des prises de vues en particulier de leurs maquettes, dans des conditions idéales.
- Appareils photo, caméscopes professionnels, enregistreurs son ou matériel de diffusion sont à leur disposition.

Le laboratoire évolue de manière croissante en services aux étudiants. Un technicien audiovisuel est à leur disposition pour les soutenir et les orienter dans leurs projets sur un plan technique et plastique.

ATELIER REPROGRAPHIE

Impression, mise en page, façonnage, massicotage, reliure de documents, photocopie, etc.
Un agent aide ainsi à la réalisation de documents administratifs et pédagogiques, ainsi qu'à la production des travaux étudiants.

NOS PARTENARIATS

Si la formation dans le domaine de l'architecture est composée d'enseignements propres à la discipline architecturale (projet, histoire et théorie de l'architecture et de la ville, représentation de l'espace), elle est aussi enrichie et articulée par l'art, la sociologie, l'histoire, les sciences et techniques, l'urbanisme, le paysage, l'informatique, les langues.

Aussi, tous les ans, l'ENSAB complète la formation pour l'architecte de demain en réalisant des partenariats qui répondent aux attentes des commanditaires du futur.

Depuis 2015, l'école a concrétisé des liens de coopération avec :

ACADÉMIQUE

→ L'Université Rennes 2 - conventions de partenariat pédagogique double cursus dans le cadre du Master Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière (MOUI) et de bi-diplomation Master Histoire Théories et Critique de l'Architecture (HTCA)

→ La nouvelle Ecole Universitaire de Recherche pour les approches créatives de l'espace public (EUR CAPS) est un lieu d'expérimentation qui associe l'Université Rennes 2, l'EESAB, l'ENSAB et le CNRS.

→ L'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) - convention de partenariat pédagogique double cursus «architecte-ingénieur» et «ingénieur architecte»

→ La Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB) – partenariat sur la recherche

→ Le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR) - promotion de la recherche et les formations concernant l'urbanisme, l'aménagement, l'architecture, l'habitat et la construction

INSTITUTIONNEL

→ La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) - soutien aux événements culturels

→ La Fondation Culture et Diversité - programme Égalité des Chances en école d'architecture

→ Le Conseil Régional - partenariat sur la recherche et financement d'actions pour favoriser la reprise de la vie étudiante en lien avec le Crous (monitorat, formation)

→ La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) - accompagnement des étudiants pour le concours !mpact

→ La Caisse des Dépôts - financement des travaux de doctorat

→ L'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) - convention d'études pour nos étudiants avec d'autres partenaires et financement d'un doctorat

→ Le Conseil Départemental 35 - financement d'un doctorat

→ Les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM) de Bretagne - conventions d'études et financement d'un doctorat

INSTITUTIONNEL (suite)

→ Les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Morbihan, du Finistère et des Côtes-d'Armor - conventions d'études et financement d'un doctorat

→ Le Pays des Vallons de Vilaine - convention d'études

→ La Ville de Rennes - soutien aux projets d'enseignement et à la publication de la revue, mise en place de l'édition annuelle du Prix jeunes talents en architecture

→ La Ville de Rennes et Rennes Métropole – convention d'études pour nos étudiants

→ Les communes de Carhaix ; Guémené-sur-Scorff ; Marcillé Robert ; Montfort-sur-Meu ; Mordelles ; Pont-Péan ; Vitré, Pays Vallons Vilaine ; Saint-Juvat, ; Pnra ; Saint-Aubin du Cormier ; Sillé le Guillaume ; Val Couesnon ; Saint Brieuc ; - convention d'études

→ Le Théâtre National de Bretagne (TNB) et l'École du TNB - convention étude et mise à disposition de lieux pour les étudiants en arts plastiques

→ FAIRE – Centre Chorégraphique National de Rennes et de Bretagne (CCNRB)

→ SEM Territoires

→ CROAB - Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Bretagne

PRIVÉ

→ CERUR (SARL SCOP) : participation au financement d'un doctorat

→ Villages vacances famille - démarche pédagogique avec les étudiants de L1

→ Wiin contest (call for project) - diffusion de concours pour étudiants et jeunes professionnels en lien avec la plateforme

ASSOCIATIF

→ La Team Solar Bretagne - convention d'études

→ L'Hôtel à projets Pasteur - site d'expérimentation pour les étudiants

→ La Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne (MAeB) - diffusion de la culture architecturale avec un projet annuel co-organisé

→ SOS Victimes - accompagnement juridique et psychologique aux victimes d'infractions.

→ La Maison de la poésie de Rennes - co-organisation d'une rencontre littérature et architecture

→ L'association Au Bout du Plongeoir - sujets d'études communs et diffusion de la culture urbaine et architecturale

→ L'association ABIBOIS - mise en place d'un chantier école

INTERNATIONAL

→ EAHN : European Architectural History Network

→ Centre de Mobilité Internationale (Université Rennes 2)

FORMATION CONTINUE

→ GEP Atlantique (nb : pour la formation continue)

DIFFUSER LA CULTURE ARCHITECTURALE

LE CYCLE DE CONFÉRENCES ANNUEL DE L'ENSAB :

Depuis 30 ans, l'ENSAB invite une dizaine de personnalités du monde de l'Architecture : paysagiste, designer, photographe, écrivain, etc. Ces événements, ouverts à toutes et à tous donnent un enrichissement conséquent et une vision contemporaine de la profession aux étudiants.

Ce cycle de conférences permet de sensibiliser le public à l'architecture et ainsi de diffuser la culture architecturale en Bretagne.

POUR LE CYCLE 2022, NOUS AVONS ACCUEILLI, EN SALLE DE CONFÉRENCES À 18 H :

POÉSIE(S)
Maud CAUBET
- 7 avril 2022

EXPLORER LES LIMITES
Pascale RICHTER
- 21 avril 2022

CONFÉRENCE INAUGURALE
Carmen SANTANA
- 19 septembre 2022

ART D'HABITER, ART DE BÂTIR
Sébastien RINCKEL & Rémi ROUYER
- 17 novembre 2022

ARCHITECTURE ET PRÉCARITÉS
Elisabeth ESSAIAN, Laëtitia OVERNEY et Rachida ABIKCHI
- 24 novembre 2022

→ Retrouvez toutes nos conférences sur : https://vimeo.com/ ensab

QUELQUES ÉVÉNEMENTS À L'ENSAB EN 2022

RENCONTRES ET TABLES-RONDES

En complément du cycle de conférences, des rencontres, tables-rondes et projection/débats sont proposées tout au long de l'année, fonction des opportunités et des partenariats.

- « CLIMAX » Par Duncan Lewis, SCAPE architecture → Le 27 janvier 2022 - Dans le cadre d'un jury d'enseignement
- « VERS DES ARCHITECTURES ÉCOFÉMINISTES » Par Elena Carrillo Palacios → Le 31 mars 2022 - Dans le cadre des événements du mois
- « LA VILLE DES FEMMES » Par Lysa Allègrini, architecte et diplômée ENSAB → Le 31 mars 2022 - Dans le cadre des événements du mois de mars et des rencontres ALUMNI
- « PARCS ET PROJETS URBAINS, AU FIL DE L'EAU » Par Jacqueline OSTY → Le 21 avril 2022
- « D'ESCALE EN ESKAL » Projection débat animée par Adrien Alanou, Architecte Enseignant ENSAB - Diplômé ENSAB 2009 → Le 26 avril 2022
- « MAI 68, l'architecture aussi ! » Par Caroline Maniaque, Eléonore Marantz et Jean-Louis Violeau → Le 13 octobre 2022

ACTUALITÉS DE LA RECHERCHE ET DU LABO / LE GRIEF

Parution du livre « Architecture Evolutive / Réversible – Formes et Dispositifs », Les publications du GRIEF, mai 2022 (diffusion Les Presses du Réels).
Une réflexion collective sur les impératifs de durabilité et de réversibilité auxquels l'architecture doit pouvoir répondre aujourd'hui, en lien avec les sujets sociétaux et environnementaux contemporains.
Fabriquer l'architecture comme un objet totalement réversible présente le risque de produire une architecture sans ancrage, sans histoire, incapable de considérer toutes les problématiques qui doivent intervenir dans le processus de création.
– La forme : quelle(s) forme(s) donner à une architecture prétendant perdurer au-delà de son programme et de son usage actuel ? Comment ancrer un bâtiment dans un site ?
– Les dispositifs : quels dispositifs architecturaux et fonctionnels proposer? Et quels dispositifs constructifs adopter en structure et en façade ?
Publié suite au colloque éponyme tenu à l'École Nationale Supérieure d'Architecture
de Bretagne, Rennes, en février 2020.

DES EXPOSITIONS

Des expositions ouvertes au grand public aux heures d'ouverture de l'école et organisées en lien avec des partenaires, proposent une diversité de la culture architecturale, abordant des thèmes très éclectiques. L'objectif est multiple : dynamiser la vie de l'école en offrant aux étudiants une programmation culturelle ; sensibiliser le grand public à l'architecture, l'urbanisme et le paysage ; promouvoir l'architecture sous toutes ses formes et faire se croiser différents publics.

«PUBLICATIONS DE L'ENSAB»
Les récentes publications de l'ENSAB, revue et carnets, ont été exposées à l'entrée du Centre de documentation à l'occasion de la rentrée universitaire et de la journée
nationale de l'architecture.
→ Du 19 au 26 octobre 2022

VIVRE AUX HORIZONS
Cette exposition retrace le travail de visites menées depuis mai 2021, au sein de la tour des horizons à Rennes par Lise Gaillard, doctorante en architecture au laboratoire GRIEF.
→ Du 1er décembre 2021 au 13 janvier 2022

«REGARDS SUR L'ARCHITECTURE»
Les œuvres réalisées par Jean-Pierre Mayot (architecte et chef du Service Technique et Immobilier à l'ENSAB) sont axées principalement sur la représentation de l'architecture. Façades dessinées en géométral, perspectives encrées, aquarelles d'ambiance, croquis à la mine de plomb ou stylisation à l'extrême pour la linogravure.
→ Du 8 décembre 2021 au 13 janvier 2022

MARCH ATLAS
Séminaire de recherche proposé dans le cadre de l'EUR CAPS. Son objectif est d'initier la fabrique d'un Atlas subjectif des paysages et des espaces publics de la métropole Rennaise.
→ Du 1er au 22 février 2022

«SERRALTA»
Justino SERRALTA, architecte, enseignant et artiste d'origine uruguayenne. Collaborateur de Le Corbusier entre 1948 et 1950, il a enseigné dans les écoles d'architecture de Saint-Etienne (1973-1974) puis de Rennes (1975 à 1986).
→ Du 2 au 13 mai 2022

«HYBRIDATIONS»
Travaux d'atelier de Master. Projets de renouvellement urbain sur le site du Bois Perrin. Ces scénarios fictifs inventent des stratégies d'usages et d'espaces qui permettent d'élaborer une nouvelle forme de vie dans une situation locale singulière.
→ Du 16 au 25 mai 2022

«ART, INDUSTRIE, ARCHITECTURE ET PAYSAGE»
L'association FoK-L propose une exposition du photographe Laurent Bellec.
→ Du 16 au 25 mai 2022

«L'ARCHITECTURE MANIFESTE»
Avec l'exposition l'Architecture Manifeste, l'association La Plateforme réitère la commande auprès d'agences, de collectifs et de groupements.
→ Du 17 mai au 10 juin 2022

LA VIE ÉTUDIANTE

À RENNES

A Rennes, 35 % de la population a moins de 35 ans. Réputée pour sa vie étudiante bouillonnante, Rennes s'impose comme la ville incontournable de Bretagne de par ses établissements culturels. Ses activités sociales, festives ou encore sportives ne manquent pas.

À L'ENSAB

Les étudiants de l'ENSAB s'organisent pour réaliser des projets, des activités en dehors des cours et participent ainsi à la vie de l'école :

Le Workshop

Un Workshop étudiant est organisé tous les ans. À l'initiative des étudiants, le Workshop s'adresse à l'ensemble des promotions, de la Licence 1 au Master 2. Chaque année, il permet aux étudiants d'aborder un thème original lié de près ou de plus loin au domaine de l'architecture. Les étudiants en architecture explorent, tissent des liens avec des domaines nouveaux, parfois inattendus, comme, les années précédentes, la cuisine ou le jeu. Les workshops sont des occasions pour les étudiants en architecture de rencontrer et de travailler avec d'autres professionnels venus de domaines très diversifiés et développer ainsi leur compréhension du monde et leur créativité.

L'association la Taloche

La Taloche participe à l'animation de la vie de l'école. Pots, concerts, soirées, événements sportifs, workshop, voyages, concours de graphisme, sont autant d'actions mises en places qui permettent à l'ENSAB d'être plus qu'une école : un lieu de travail vivant, agréable et dynamique.

Plus d'informations :

lataloche@rennes.archi.fr
sport@rennes.archi.fr

https://www.facebook.com/ensablataloche

L'association la K-Fête

La K-fête est une association qui accueille tous les membres de l'école autour d'une boisson froide ou chaude et petit encas. Située dans le hall de l'école, c'est un lieu de rassemblement entre deux maquettes. Son fonctionnement bénévole lui permet d'assurer les meilleurs prix et la meilleure ambiance : de nombreux événements rythment l'année.

Plus d'informations : kfete@rennes.archi.fr

L'association l'Appoint

L'Appoint est une coopérative née de la volonté des étudiants de trouver du matériel bon marché afin de dessiner des plans ou fabriquer des maquettes. On y trouve un large panel d'outils ou de matériaux : cartons, papiers, calques, crayons, etc.

Plus d'informations : appoint@rennes.archi.fr

L'association Archibilisation

L'association mène, auprès de publics variés des actions de sensibilisation à la démarche architecturale. L'architecture n'est pas un savoir que l'on applique mais une expérimentation qui se renouvelle pour chaque projet. Les méthodes de travail s'adaptent au public et aux envies, cela passe par la découverte de son environnement, la prise de conscience de son corps dans l'espace, l'expérimentation sensorielle et la formation à un autre regard.

Plus d'informations : archibilisation@rennes.archi.fr
www.facebook.com/archibilisation

L'association Trait d'union

En 2015 s'est créée, à l'instar des entreprises 'juniors', cette association qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Trait d'Union met en relation les étudiants de l'ENSAB avec le monde professionnel de l'architecture. L'association coordonne administrativement et financièrement la réalisation de missions d'étude par le biais de conventions.

L'association La Partoch'

L'association de musique constitue un groupe de musiciens et chanteurs, qui se retrouvent dans un espace dédié pour les répétitions. Le groupe est sollicité pour les soirées étudiantes et autres événements propices au sein de l'école.

L'association FOK-L

L'association vise à promouvoir la pratique photographique au sein d'une école d'architecture, à instaurer un climat de partage entre les membres de l'association et les étudiants en architecture, à couvrir et à documenter des événements de l'école mais aussi des événements extérieurs.

L'association La Potach'

Créée en 2018, l'association Potach' explore les principes de permaculture. En effet, cela permet de questionner à une échelle adaptée les enjeux de cette science de conception de culture, mettre en corrélation le territoire, le savoir, l'écosystème, l'écologie et l'architecture. L'association a pour but :
- de réaliser une production potagère / de cultiver un jardin,
- de promouvoir l'éco-citoyenneté au sein de l'ENSAB à travers la production et la valorisation d'un jardin potager ;
- d'organiser des journées d'information sur la production et la valorisation potagère selon différentes méthodes
- de mettre en place un apprentissage des techniques et un partage avec des professionnels du milieu ;
- de permettre une compréhension et une mise en application des principes de permaculture, ou le jardin devient aussi un lieu d'expérimentation pour les étudiants ;
- d'organiser des événements en lien avec la vie du jardin ;
- d'exercer une activité économique nécessaire au fonctionnement de l'association
- de vendre des produits du jardin et/ou produits dérivés et d'utiliser l'argent récolté pour le fonctionnement de l'association ;
- d'offrir un enrichissement culturel pour les étudiants et l'ENSAB, avec un projet connecté aux enjeux architecturaux de demain ;
- de permettre aux bénévoles de réfléchir et de construire des structures à l'échelle 1, nécessaire dans le fonctionnement d'un jardin (compost, abris de jardin, pavillon de lecture).

L'association Ty Case

Biosourcée, locale, durable et économique, la terre, matériau non transformé, répond aux attentes environnementales actuelles et représente un enjeu majeur dans l'innovation architecturale. Le Master de l'ENSAB propose, depuis l'année 2017, une formation portant sur la construction en terre crue. Elle a pour objectif la sensibilisation des étudiants et des acteurs du bâtiment à l'utilisation de ce matériau dans l'architecture contemporaine.

PLAQUETTE DE L'ENSAB
DÉCEMBRE 2022
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Didier BRIAND, directeur
RÉALISATION : Carole Loisel-Soyer et Sophie Jégat
(Service Communication)
PHOTOGRAPHIES : Emmanuel Groussard
IMPRESSION : Cloître imprimeur
DESIGN GRAPHIQUE : Atelier Wunderbard

Remerciements à l'ensemble du personnel
administratif, des enseignants et des étudiants
de l'ENSAB pour leurs contributions.

ENSAB
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE
44 boulevard de Chézy
CS 16427
35064 Rennes Cedex
02 99 29 68 00
ensab@rennes.archi.fr
www.rennes.archi.fr

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité